

COLLECTE DES DÉCHETS

2022 ■ Saint-Germain-Fourqueux

SORTIE DES BACS
ET DES ENCOMBRANTS

La veille après 19h

★ ORDURES MÉNAGÈRES



Lundi/Vendredi

● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES



Mercredi



En vrac
sans sac

■ VERRE



Jeudi

Secteur A : **A**
en semaine impaire

Secteur B : **B**
en semaine paire
(voir plan au verso)

Pour commander ou faire
réparer vos bacs :

0 805 294 900

(Appel gratuit à partir du 01/01/2022)

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
S 1		M 1		M 1		V 1	★
D 2		M 2	●	M 2	●	S 2	
L 3	★ 1	J 3	A X	J 3	A X	D 3	
M 4		V 4	★	V 4	★	L 4	★ 14
M 5	●	S 5		S 5		M 5	▲
J 6	A X	D 6		D 6		M 6	●
V 7	★	L 7	★ 6	L 7	★ 10	J 7	B X
S 8	X	M 8		M 8	▲	V 8	★
D 9		M 9	●	M 9	●	S 9	X
L 10	★ 2	J 10	B	J 10	B	D 10	
M 11		V 11	★	V 11	★	L 11	★ 15
M 12	●	S 12	X	S 12	X	M 12	▲
J 13	B	D 13		D 13		M 13	●
V 14	★	L 14	★ 7	L 14	★ 11	J 14	A
S 15		M 15		M 15		V 15	★
D 16		M 16	●	M 16	●	S 16	
L 17	★ 3	J 17	A ◆	J 17	A ◆	D 17	
M 18		V 18	★	V 18	★	L 18	★ 16
M 19	●	S 19		S 19		M 19	▲
J 20	A ◆	D 20		D 20		M 20	●
V 21	★	L 21	★ 8	L 21	★ 12	J 21	B ◆
S 22		M 22		M 22	▲	V 22	★
D 23		M 23	●	M 23	●	S 23	
L 24	★ 4	J 24	B	J 24	B	D 24	
M 25		V 25	★	V 25	★	L 25	★ 17
M 26	●	S 26		S 26		M 26	▲
J 27	B	D 27		D 27		M 27	●
V 28	★	L 28	★ 9	L 28	★ 13	J 28	A
S 29				M 29		V 29	★
D 30				M 30	●	S 30	
L 31	★ 5			J 31	A		

MAI

Renouvellement des contrats de collectes
à compter du 2 mai 2022 : un nouveau
calendrier sera communiqué précisant
les éventuelles modifications.

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX

Janvier/Février
Pas de collecte

Mars

Mardi en semaine paire

Avril à décembre

Mardi de chaque semaine

Collecte des sapins :
à apporter du 27/12/21
au 16/01/22

+ d'infos sur www.casgbs.fr

◆ ENCOMBRANTS

3^e jeudi du mois

X DÉCHETS TOXIQUES

de 9h à 13h

2^e samedi du mois

Parking de la Mairie
(place de la Grille)

de 10h à 13h
et de 14h à 18h

1^{er} jeudi du mois

à la déchetterie mobile

Déchetterie mobile

Boulevard de la Paix
Parking du Viaduc
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 30 09 75 36

Ouvertures :

Mardis, jeudis et samedis

De 10h à 13h et de 14h à 18h

Fermetures :

Les jours fériés légaux

1^{er} janvier, lundi de Pâques,
1^{er} et 8 mai, jeudi de l'Ascension,
lundi de Pentecôte, 14 juillet,
15 août, 1^{er} et 11 novembre,
25 décembre.

Les utilisateurs doivent
obligatoirement présenter
un justificatif de domicile
(quittance EDF ou loyer...)
et une carte d'identité.

Les artisans, commerçants
et tout autre professionnel ne
sont pas admis sur le site.

Déchets acceptés :



• Plâtre, gravats,
métaux, mobiliers
usagés, déchets
végétaux.



• Déchets toxiques
(uniquement
le 1^{er} jeudi du
mois), cartouches
d'imprimantes, huiles
de vidange, peintures,
pesticides, piles...



• Appareils électriques
(DEEE) (uniquement
le 2^e samedi du mois).



Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli **boucle_tri**

SECTEURS POUR LA COLLECTE DU VERRE

■ Secteur A

■ Secteur B

⊠ Collecte des
déchets toxiques

Téléchargez
votre calendrier



Saint-Germain -Fourqueux

